

Christine Poirier

**RÉCITS OBLIQUES LA SHOAH DANS LE ROMAN
QUÉBÉCOIS DE 1945 À 1980***

[Q]ue cet univers concentrationnaire existe n'est pas sans importance pour la signification de l'univers des gens ordinaires, des hommes tout court.

— David Rousset,
L'univers concentrationnaire

Il semble aller de soi que les déportations, les persécutions, le régime de terreur, les camps d'extermination et la vie des concentrationnaires soient représentés par des écrivains juifs. Cependant, la Shoah est un des événements les plus marquants de l'histoire mondiale au XX^e siècle et ses échos ne se limitent pas aux écrits de ceux qui étaient directement impliqués dans la tragédie ou qui y étaient associés par leur appartenance religieuse ou leur nationalité¹. Ils affleurent aussi, jouant rarement un rôle central, surgissant plutôt par la bande (une ligne, un paragraphe, un poème), jusque dans les écrits de Québécois ni Juifs ni migrants qui ont pris connaissance des événements de manière indirecte. Je me propose d'analyser et de comparer ici la représentation de la Shoah dans quelques textes québécois de langue française publiés avant 1980 : je verrai principalement les similitudes dans le traitement du thème de la culpabilité liée à la Shoah, en plus d'examiner les moyens mis en place par les écrivains pour légitimer la représentation d'un événement vécu indirectement. *Alexandre*

*Chenevert*² de Gabrielle Roy servira de point de départ à ma réflexion qui, sans prétention d'exhaustivité et tout en suivant l'ordre de parution des textes, passera ensuite aux romans d'Yves Thériault, de Gérard Bessette et de Claude Jasmin.

Les maux de l'homme moderne

Après le succès phénoménal de *Bonheur d'occasion*³, premier roman de la franco-manitobaine Gabrielle Roy (1909-1983), qualifié d'urbain, les critiques attendaient avec impatience sa suite. Ce n'est pas avec la *Petite Poule d'eau*⁴, mais bien avec *Alexandre Chenevert* (1954) qu'elle arriva. Ce troisième roman de Gabrielle Roy est hanté par de nombreuses tragédies, dont celle de la Shoah. Plusieurs allusions à des faits historiques permettent de situer son action dans la période qui a suivi l'armistice : entre l'accord de Yalta de février 1945 et l'assassinat de Gandhi en 1948. La présence de la Shoah dans le roman se manifeste à intervalles irréguliers, principalement quand le personnage, caissier dans une banque montréalaise, réfléchit à la guerre et à la souffrance sur terre. Ses réflexions à propos de la culpabilité, du devoir et de la responsabilité de chaque individu dans le cours de l'histoire, ont des répercussions directes sur sa vie. Elles sont la source de discussions houleuses avec son ami Godias, ainsi qu'une des causes de ses problèmes conjugaux. Son épouse tente de le dissuader d'écouter les nouvelles à la radio, prétextant que la connaissance des malheurs des autres est inutile et ne fait qu'aggraver ses propres maux : « Qu'est-ce que ça te donne d'écouter toutes ces histoires de politique et d'armement ? C'est ça qui t'empêche de dormir » (AC, 106).

Le déroulement de l'existence du personnage, autrement routinier, est constamment troublé par des images de guerres et de conflits. Alexandre s'interroge sur la possibilité d'avoir foi en l'Homme, et même en Dieu, quand tout indique que celui-ci est capable des pires atrocités : « Dieu va plus loin que nous autres. C'est lui qui a inventé de faire souffrir... Il s'y connaît encore mieux que nous autres... personne n'a encore été aussi

loin que lui... Curieux ! Curieux ! ... Même les Nazis... » (*AC*, 287). Le personnage concède que la responsabilité de la Shoah repose sur l'humanité : « On tue les autres, tous, un petit peu, disait Alexandre. Sur terre, c'est ce qu'on fait » (*AC*, 283). Tout en reconnaissant l'ampleur de la souffrance causée par les nazis, l'usage du « on » et du « tous » laisse penser qu'il détient, lui aussi, une part de culpabilité dans les crimes commis.

Le roman met en scène deux discours contradictoires et joue sur l'ambiguïté qui en découle. Dans un extrait, Alexandre dénigre les Juifs, alors que dans un autre, il se porte à leur défense : « Il ne put pardonner aux Juifs de contrôler – c'était indéniable, il l'avait lu tout récemment – les industries de la fourrure, de la bonneterie, de la presse, du cinéma » (*AC*, 17). L'ironie de la remarque « il l'avait lu tout récemment » fait ressortir l'absurdité du discours d'Alexandre, qui ne fait que s'approprier un lieu commun. Tout compte fait, la source de l'information importe peu car il s'agit de stéréotypes attribués aux Juifs. La cible de l'ironie, par contre, est équivoque. Le roman se moque-t-il de ceux qui croient aveuglément ce qu'ils lisent dans les médias, Alexandre en l'occurrence, ou de ceux qui émettent de tels jugements racistes ? Il devient de plus en plus clair au fil du roman qu'Alexandre ne croit pas au discours raciste qu'il véhicule, notamment parce qu'il se fâche quand Godias lui en donne une version similaire : « Les Juifs détenaient les trusts » (*AC*, 54), dit l'ami d'Alexandre. Quand il ajoute qu'il ne faut pas trop porter attention au « prétendu malheur des Juifs », le protagoniste est « blessé à vif comme si on avait mis en doute son propre témoignage » (*AC*, 54). En plus de rendre compte de son identification au malheur juif, la réaction d'Alexandre face au commentaire de Godias montre qu'il a entendu des témoignages de survivants de la Shoah : « Toute sa pitié allait au Juif de Pologne [...]. On ne devait pas faire ça aux hommes » (*AC*, 14). La pensée du personnage se dirige certainement vers les atrocités commises dans les camps d'extermination situés en Pologne, Auschwitz en particulier. Le personnage mis en scène par Gabrielle Roy se croit à l'abri de

toute forme de discrimination ; toutefois, lorsqu'il exprime des préjugés sur les Juifs, il remet en cause ses convictions. Tout se passe comme s'il ne savait plus s'il devait croire en ses idéaux ou en l'opinion populaire qui l'entoure.

Cette indécision qu'incarne le personnage trouve écho dans les incohérences du discours médiatique dans lequel il baigne. À l'affût de nouvelles internationales, Alexandre se fait un devoir de lire les journaux et d'écouter la radio, guidé par un espoir secret de paix universelle. Cependant, les médias ont un effet dévastateur : au lieu de susciter chez lui une ouverture sur le monde, ils contribuent à son aliénation. Plutôt que d'être réconforté par sa connaissance des conflits mondiaux, le malheur humain lui paraît infini, la souffrance étant présente aux quatre coins du monde. Alexandre fait ressortir toute l'absurdité de la guerre : « Il faut détruire l'Allemagne. Il faut remettre l'Allemagne sur pied » (*AC*, 19). La permutation des ennemis d'hier en alliés de demain ne l'aide pas à se faire une idée juste des forces conflictuelles en cause. La confusion qu'Alexandre découvre ajoute à sa souffrance, car elle ébranle sa confiance en ses pairs. Non seulement ils sont capables de commettre les pires atrocités, mais ils peuvent le faire dans une logique qui, une fois déconstruite, semble absurde. La désolation d'Alexandre et son sentiment d'impuissance sont accentués par les échecs répétés des conférences pour la paix, dont les échos lui parviennent également par les journaux. Si ces tentatives échouent à grande échelle, comment pourraient-elles réussir dans la vie d'un simple employé de banque ? Malgré ce constat, le personnage compatit aux malheurs de l'humanité et y trouve une certaine valorisation, car, ce faisant, il a l'impression de partager une souffrance qui lui serait autrement étrangère.

Sa volonté d'aimer son prochain, parfois source de contentement, est la plupart du temps une cause de peine. Par exemple, lors d'une promenade en ville, Alexandre aperçoit une affiche représentant un vieillard, une femme éplorée et des enfants faméliques : « L'image était accompagnée de gros caractères : Jewish Federation of Charities. Alors Alexandre

détourna la tête ; il abaissa la vue » (*AC*, 208). Son maigre revenu ne suffirait pas à dédommager les Juifs de leur souffrance. Face à son impuissance, il feint d'ignorer l'appel en baissant les yeux. Malgré ses bonnes intentions, les moyens de venir en aide aux autres lui manquent, ce qui accroît son sentiment diffus de culpabilité.

Une des manifestations les plus claires du sentiment de culpabilité associé à la mémoire de la Shoah apparaît au moment où il se met à travailler pour un Juif après ses heures à la banque afin d'éponger une dette le plus rapidement possible. À sa façon, Alexandre tente de s'en libérer : « Il se forçait à éprouver de la sympathie pour Markhous. C'était gênant de ne pas l'aimer [...]. Et Alexandre, après avoir tant reproché son antisémitisme à Godias, mettait un point d'honneur à ne pas s'avouer que Markhous lui tombait sur les nerfs » (*AC*, 97). Dès lors, antisémitisme et conflit de personnalité se confondent, car il semble que sa connaissance des Juifs soit, comme celle de Godias, parcourue de préjugés, de sorte que les Juifs seraient pour lui tous les mêmes. Aux yeux du personnage, ne pas aimer Markhous équivaut à être antisémite, ce qui lui paraît inacceptable en ce temps d'après-guerre. Il précise d'ailleurs, lors de son séjour au lac Vert, que le « discernement des races » est « injurieux pour l'homme » (*AC*, 154). Cela explique qu'il refuse de s'avouer qu'il n'aime pas son employeur et qu'il s'efforce de lui être sympathique. Cette attitude, tout en le déculpabilisant, lui permet de se libérer de la menace de l'antisémitisme et de s'assurer qu'il n'est pas comme les nazis.

L'identification du caissier au malheur juif est parfois très forte et quelques rapprochements peuvent être faits entre son physique et celui des concentrationnaires. Non seulement l'allure légèrement prostrée d'Alexandre, qui est maigre et courbé, rappelle celle d'une victime inoffensive, mais comme les « musulmans ⁵», dont il était impossible de dire l'âge tant les épreuves traversées avaient marqué leurs visages, il est difficile de deviner l'âge d'Alexandre en le regardant, car le travail et la faculté de la raison l'ont vieilli. Du reste, le narrateur fait

remarquer qu'il semble beaucoup plus vieux que cinquante ans, son âge véritable.

Comme l'a remarqué Pierre Nepveu dans son article sur les « Figures de la judéité québécoise-française », Alexandre souffre de se savoir anonyme, parmi des gens qui le sont tout autant. Que ce soit à la cafétéria ou à la gare d'autobus, il perçoit les citadins comme des êtres humains formant des lignes d'attente. Poussée jusqu'à l'obsession, cette façon de voir les choses et le monde amène Alexandre à imaginer le jugement dernier comme une immense file d'attente : « Pauvres hommes ! [...] Un défilé à en perdre tout respect de la vie humaine » (*AC*, 46). Il y a ici un parallèle à faire avec la mise en rang des victimes du système concentrationnaire, tatouées d'un numéro d'identification, lors des appels. Comme elles, Alexandre, perdu dans la foule anonyme, voit sa dignité humaine amoindrie. En grossissant la situation, d'autres rapprochements entre le personnage et les victimes de la Shoah se profilent : la routine qui tue à petit feu Alexandre prisonnier de sa cellule d'employé à la banque, ou encore cette inscription lisible sur un calendrier – « Donnons au travail toute l'énergie de nos bras [...]. La prospérité et le bonheur récompenseront nos efforts » (*AC*, 30) – qui n'est pas sans évoquer le *Arbeit Macht Frei* des camps de concentration nazis.

Du fond de sa cellule, le personnage se refuse le droit d'être heureux pendant que des milliers d'êtres humains souffrent de la guerre : « Au fait, la guerre, les traités, la bombe atomique, rien de tout cela n'était du pouvoir d'Alexandre. [...] Il éprouvait cependant qu'il y avait quelque chose d'humiliant à être homme et à ne pas lutter contre le malheur » (*AC*, 14). Cette observation d'un narrateur omniscient rejoint le discours du philosophe et linguiste George Steiner, qui avançait dans son ouvrage phare *Language and Silence*⁶ que « we are accomplices to that which leaves us indifferent⁷ ». Dans une thèse sur l'image de l'immigrant et l'impact de la Shoah dans la littérature canadienne, Eva Taube donne une autre perspective à ce discours : il serait possible d'imputer une responsabilité partielle à l'indifférence occidentale pour le massacre des Juifs.

L'acquiescement silencieux des occidentaux devant la Shoah serait de plus la source d'un sentiment de désespoir qui les aurait accablés dans les suites de l'après-guerre⁸. La gêne d'Alexandre face à son inaction pourrait donc être liée à ce sentiment collectif de culpabilité qui aurait suivi la découverte de la Shoah.

Le roman ne se donne pas pour un témoignage, même indirect, de l'expérience concentrationnaire. Il révèle plutôt, presque malgré lui, la connaissance d'horreurs innommables et la difficulté, pour un Québécois géographiquement éloigné des événements de la Shoah, de conceptualiser l'horreur sans qu'il se sente lui-même à la fois victime et coupable d'impuissance. Même si *Alexandre Chenevert* faisait état d'une position qui trouvait certainement quelque écho dans la population, la critique québécoise s'est peu intéressée à ce troisième roman de Gabrielle Roy dont l'originalité n'égalait pas celle de *Bonheur d'occasion*. L'auteure elle-même formule une hypothèse qui expliquerait la relative indifférence qu'il a suscité : « ce thème de l'amour humain sans égard à la nationalité, à la religion, à la langue, cette vérité essentielle ne signifie pas grand-chose pour mon peuple, et même si je connais la nécessité de la patience, j'ai un peu mal au cœur, parfois⁹ ».

Mémoire des persécutions

La Shoah occupe une place beaucoup moins importante chez Yves Thériault (1915-1983), un des écrivains les plus prolifiques du Québec rendu célèbre par son «roman esquimau» *Agaguk*¹⁰, que chez Gabrielle Roy. Cela n'empêche toutefois pas qu'une identification au malheur juif soit exprimée dans *Aaron*¹¹ (1954), l'un des seuls romans québécois, avec *L'avalée des avalés*¹² (1966) de Réjean Ducharme, à mettre le quotidien des Juifs québécois au premier plan. D'après Pierre Nepveu, il s'agirait même du « plus intégralement juif des romans canadiens-français¹³ ». Au même titre que Bérénice Einberg dans *L'avalée des avalés*, qui est Juive, fréquente la synagogue, et dont tout le parcours est influencé par la judéité – « elle est

accueillie, écrit Jean-Pierre Dufiet, pendant cinq ans chez un oncle juif à New York et son parcours romanesque s'achève en Israël, sans doute vers 1965, alors que se prépare ce qui sera, hors du roman, très probablement la guerre des Six jours¹⁴ » – la vie d'Aaron et de Moishe, les personnages principaux du roman de Thériault, est réglée par leur judéité. La focalisation se fait d'ailleurs à partir du point de vue d'Aaron, qui remet en question les règles strictes de l'orthodoxie juive au sein de laquelle il a été élevé. Par ce biais, les difficultés propres au maintien de pratiques centenaires qui distinguent les Juifs orthodoxes des autres Québécois, qu'ils soient Juifs, catholiques ou protestants, sont explorées.

Un seul passage du roman évoque la Shoah, en faisant allusion aux camps de concentration et à l'extermination :

Et quelle proportion de calcaire provenant d'ossements humains l'humus d'Allemagne ne contenait-il point ? Ça ne se comptait plus en cadavres ou en multitudes, mais en tonnes de pourriture amoncelée, haute comme une montagne peut-être ou plus encore. Sans noms, sans lieux, sans perpétuation. Une main gigantesque avait cueilli des grappes sémites pour les broyer en quelque sanglante vendange pour la soif de puisants cruels¹⁵.

La métaphore, d'une grande violence, exprime l'incompréhension devant les causes possibles du génocide. Pour Moishe, cette pensée s'ajoute à la réalisation que l'antisémitisme persiste aussi dans le Montréal de l'après-guerre. Vêtu de l'habit traditionnel, incluant « la redingote et la barbe, le chapeau rond et les bottes à haute tige [...], il devenait un objet de ridicule¹⁶ » pour les enfants du quartier. Le personnage souffre toutefois plus de l'antisémitisme dont son petit-fils est victime, car il craint qu'Aaron ne puise pas la même force que lui dans la fidélité à la tradition judaïque. Comme son grand-père, le jeune Aaron subit les moqueries des jeunes dans les rues de son quartier. En se référant aux Québécois francophones

catholiques, il note ce paradoxe : « Instruits dès le jeune âge dans la haine du Juif et habitués à le mépriser ou à en rire, ils oubliaient facilement le peu de charité chrétienne qui leur avait été enseigné, et persécutaient pour la seule joie sadique¹⁷ ». Les jeunes qui se moquent d'Aaron sont exempts du sentiment de culpabilité qui assaillait Alexandre Chenevert à la simple idée de ne pas aimer son employeur juif.

Contre toute attente, les préjugés exprimés dans *Aaron* sont dirigés vers les Québécois francophones, dont la présence romanesque frise la caricature. Leur intolérance envers les Juifs est sans cesse mise en exergue, comme le montre cette description de Marie Lemieux : « Elle avait l'âge d'Aaron. Impudente, l'œil dur, la bouche cruelle, elle avait accoutumé de promener son jeune corps élancé devant les amis de jeu en les raillant. [...] Fais ton homme ! Maudit Juif !, répéta-t-elle, son accent canadien gras et choquant¹⁸ ». L'inscription de la Shoah se distingue, dans *Aaron*, par la perspective historique et religieuse mise en place : une histoire d'antisémitisme, de pogroms et d'exodes. Comme l'a noté Pierre Nepveu, Moïshe, « fidèle à une tradition plusieurs fois millénaire¹⁹ », répète de longs passages de la Torah à son petit-fils : « Longuement Moïshe rappela à Aaron les exodes. Il lui parla des grands pogroms. Il lui grava en mémoire la tragédie des Juifs chassés, poursuivis, déracinés...²⁰ ». Néanmoins, une importance relative est accordée à la Shoah, qui ne joue pas un rôle de découpage historique dans le roman. Les récents événements européens ne semblent pas affecter le comportement de la jeune Marie.

Le roman d'Yves Thériault porte un regard critique sur l'antisémitisme de la société canadienne-française des années cinquante. Les réflexions des personnages peuvent sembler étonnantes ; aujourd'hui encore, certains « Québécois s[eraient] particulièrement réticents à admettre qu'il y a eu une période où l'antisémitisme était dominant au sein de son élite franco-catholique²¹ ». Le discours véhiculé dans le roman de Thériault serait alors doublement marginal, en ce qu'il porte à la fois sur une minorité religieuse et sur les aspects moins

reluisants de la société québécoise de l'époque. Il faut peut-être souligner que le parcours d'Yves Thériault lui-même a été singulier. Au cours d'un entretien avec André Carpentier, il racontait avoir fréquenté la synagogue quand il était petit : « J'étais un phénomène, un paradoxe absolu : un petit Québécois baptisé catholique dans une classe d'hébreu, et portant la petite calotte²² ». Si certains critiques ont voulu voir dans ce roman une métaphore de la condition des canadiens-français, au statut minoritaire en Amérique du Nord, et soumis de surcroît, avant la Révolution tranquille, aux règles d'un catholicisme strict. Thériault s'est toujours défendu de ces critiques ethnocentriques²³ : La mise en scène d'épisodes antisémites perçus par les Juifs ferait plutôt montre d'une ouverture envers leur souffrance et les difficultés qui leurs sont propres.

Cette ouverture envers la souffrance juive est également présente dans le roman *L'incubation*²⁴ (1965) de Gérard Bessette (1920-2005), qui exprime la volonté de faire tomber l'anonymat des victimes de la Shoah. Bessette, reconnu pour son roman *Le libraire*²⁵ et pour ses expérimentations formelles, met en scène dans *L'incubation* un personnage québécois, un « je » narrateur, qui rencontre un vieux professeur allemand dont l'épouse est décédée dans un camp de concentration nazi. Après leur rencontre, le narrateur parvient à mettre un nom et un visage sur une tragédie qui, jusque-là, le laissait indifférent :

Cette Sara que je n'avais pas connue qui serait aujourd'hui une vieille femme septua peut-être octogénaire qui était morte avait péri, absorbée étiolée décomposée dans ce germanique enclos concentrationnaire derrière des barbelés, de laquelle autrement je n'aurais jamais connu soupçonné l'existence ni celle de son mari sauf peut-être, parmi tant d'autres qui me passaient par les mains, par une quelconque fiche bibliographique²⁶.

Le vieil homme, qui raconte la perte de sa femme, suppose que son interlocuteur possède les connaissances suffisantes pour comprendre qu'il parle des camps de concentration nazis :

même sensation de lourdeur de vieillesse après un quart de siècle (ach je me souviens je n'ai pas oublié) dans mes membres mes muscles mes os, exactement le même genre de sensation qu'il y a vingt-cinq ans alors que Sara ~ / s'essuyant les yeux se raclant la gorge rechaussant ses lunettes / ~ que Sara se trouvait internée dans cet affreux camp derrière ces affreux barbelés comprenez-moi, exactement la même sensation d'écrasement d'impuissance²⁷.

En quelques mots bafouillants, le personnage arrive à donner une idée assez juste, à tout le moins conforme aux témoignages, de ce que le poids de la mémoire des disparus peut représenter pour leurs proches. L'hésitation dans son discours, marquée par l'usage des points de suspension, montre son incapacité à parler de son épouse, bien qu'il dise être dans l'impossibilité de l'oublier, ce qui rappelle l'aporie formulée par l'écrivain Elie Wiesel, « se taire est interdit, parler est impossible²⁸ ». Elle illustre aussi l'embarras des écrivains devant la Shoah, qui oscillent entre le devoir de mémoire et la difficulté de mettre en mots les événements. Ce dilemme serait aussi valable pour les témoins que pour les « méta-témoins », c'est-à-dire, selon les termes de Régine Robin²⁹, des témoins indirects qui ne sont pas nécessairement Juifs ni survivants. Une longue introduction est donc nécessaire pour présenter le sujet de la mort de l'épouse, comme si le personnage, pris d'émotion et ne sachant par où aborder un sujet aussi délicat, se sentait coupable de transmettre le poids de cette mémoire à d'autres.

Des liens sont tissés entre l'expérience de la perte vécue à l'étranger et cette même expérience vécue à partir du Québec. Sous des couverts de politesse, le vieil homme accuse les autres, comme il s'accuse lui-même, d'indifférence à l'égard des crimes commis envers les Juifs :

Sara n'avait commencé à présenter certains oh quasi imperceptibles (il avait ses cours ses luttes polémiques ses travaux) certains signes de... mais comment eût-il pu prévoir diagnostiquer

prognostiquer, absorbé comme il l'était (peut-être trop peut-être trop) par ses travaux ses polémiques ~ on n'avait pas idée ici en Amérique dans un pays comme le Canada, il le disait en toute amitié, mal dégrossi, où les cerveaux dans des espèces de limbes... / portant un dénonciateur arthritique index vers les vieillards lézardeux assis sur leurs bancs³⁰.

Plutôt que de simplement reconnaître sa propre faute, le personnage dénonce l'inaction générale, et en particulier celle des Canadiens qui auraient clamé ne pas avoir eu connaissance des événements à cause de l'éloignement géographique. Certes, l'éloignement ne suffirait pas à excuser la population canadienne, mais la responsabilité ne peut être attribuée à des individus en particulier, ce que le « dénonciateur arthritique index » pointé vers des vieillards met en relief. Enfin, il importe de noter que la Shoah n'est pas réellement mise en scène dans le roman de Bessette. Le « je » narrateur apprend l'existence de Sara indirectement, par l'intermédiaire du professeur en deuil. Cette façon de parler des événements, en mettant en scène au moins deux personnages, dont l'un qui a connu les horreurs de la Shoah de plus près, permet au romancier de s'approprier l'autorité nécessaire pour aborder le sujet.

Shoah, Juifs et projet national québécois

L'image du Québécois compatissant avec la souffrance juive se retrouve également dans *Ethel et le terroriste*³¹ (1964) du romancier, dramaturge, cinéaste et journaliste Claude Jasmin (1930-). Comme dans *L'incubation*, l'intrigue romanesque se situe dans un temps postérieur à la Shoah, dont les événements sont racontés à partir du Québec. Paul, le narrateur, est un Québécois qui fait partie du « mouvement », un groupe de nationalistes aux objectifs similaires à ceux du Front de libération du Québec (FLQ) : l'indépendance nationale québécoise par tous les moyens. Après avoir posé une bombe à Montréal, le personnage s'enfuit à New York avec Ethel, une Juive dont il est profondé-

ment amoureux. Le roman présente, d'une façon similaire à celle d'*Aaron*, une image des Juifs très positive en regard de celle des Québécois francophones et catholiques. Le narrateur, note Pierre Nepveu, « espère échapper à sa race et à son pays³² » en s'enfuyant avec Ethel.

Les allusions à la Shoah, même si elles ne sont présentes qu'en petit nombre, jouent un rôle très important dans le roman. La première, peu évidente pour un lecteur non-averti, apparaît à Paul en rêve : « On a dressé un gibet pour le noir, une potence pour l'illuminé canoqué que je suis et, pour ma jolie juive, on prépare une cage de barbelés, un piège, un tourment tout neuf³³ ». Les références à l'histoire de chacun des groupes ethniques sont cousues de fil blanc : l'histoire raciste des États-Unis pour la personne de couleur noire, la pendaison de Louis Riel ou encore celle des patriotes pour le Québécois francophone, et les camps de concentration nazis pour la Juive. L'accent est mis sur la nouveauté de la torture destinée aux Juifs, sur son aberration. Des références à la Shoah apparaissent à nouveau, de manière beaucoup plus directe, au moment où le personnage réfléchit à la tournure des événements au sein de son parti : « Il fallait tenir loin, écarter automatiquement tout étranger. Il fallait que le Mouvement conserve une certaine "pureté raciale". Et Ethel, alors, avait commencé à se refroidir³⁴ ». Ethel met Paul en garde contre les dangers du nationalisme en lui rappelant les effets de la doctrine national-socialiste en Allemagne :

Pour nous, cela fait déjà six millions. À cause de ça. La race. La nation, je ne sais pas. Je ne sais plus rien, si c'est bon ou mauvais. Je ne sais que ceci : ils en ont rayé six millions, Paul³⁵.

Elle mentionne l'impossibilité de comprendre les événements sans y avoir soi-même participé, ce qui rappelle les paroles du survivant Primo Levi sur l'absence de témoignages authentiques. Selon Levi, nul ne peut raconter la destinée d'un prisonnier ordinaire, parce qu'il était matériellement impossible pour lui de survivre : « [W]e the survivors are not the true

witnesses... We are a small, anomalous minority. [...] it is they, the “Muselmänner”, the drowned, the fully-fledged witnesses, whose evidence would have held as generally true. They are the rule, we are the exception³⁶ ». Devant un tel discours, la réaction de Paul est immédiate :

Je voulais m'écraser. Je voulais rentrer dans le vieux plancher de bois de ce toit aménagé. Je regardais le ciel et ses stupides étoiles luisantes. Et cette injustice pour elle, pour Ethel que j'aime et pour tous les autres, pour tous les autres que je ne connaissais pas, j'en étais chargé tout de même. Il m'arrivait ainsi de souffrir pour les autres, pour ceux qui en bavaient. J'aurais, d'un bond, grimpé à ce ciel et déchiré ce beau masque scintillant et je devenais enragé de mon impuissance, de ma petitesse³⁷.

Le sentiment d'impuissance du personnage s'évanouit toutefois rapidement, alors que les projets d'indépendance du Québec, eux, continuent à le préoccuper.

Conscient d'avoir été la cause d'un décès, Paul porte le poids de sa faute comme si la mort de l'homme le rattachait aux crimes nazis : « Si je lui dis, c'est fini entre nous. À cause de ces dix-huit parents, de sa famille passée aux fours allemands, à cause de ça³⁸ ». Cette image des « fours allemands », qui se retrouvera aussi dans la poésie québécoise des années soixante, est forte. Elle évoque en peu de mots l'ensemble de l'univers concentrationnaire et de son appareil de tortures. La Shoah sert donc de guide moral aux personnages d'*Ethel et le terroriste* qui rapprochent, dès les années soixante, les méthodes du parti nationaliste-socialiste allemand et celles des mouvements nationalistes québécois, alors à leur tout début.

Les auteurs abordés dans cet article n'avaient, au premier abord, rien de commun, sinon que les extraits analysés ici ne proviennent pas de leurs ouvrages les plus célèbres. Cependant, dès 1954, Gabrielle Roy et Yves Thériault relèvent – l'une plus longuement que l'autre – l'ampleur du génocide

dans leurs romans³⁹. C'est par des allusions à la souffrance juive, par la présence de personnages juifs, par la mention des nazis et des symboles les plus connus des camps de concentration que les références à la Shoah se manifestent. La présence de la Shoah dépasse la simple assertion dans les romans de Roy Thériault, Bessette et Jasmin. Si elle permet de s'assurer du passage de l'événement dans l'imaginaire collectif, elle ne signale pas pour autant une avancée significative dans les relations entre les communautés juive et catholique francophone, puisqu'elle n'est pas l'enjeu central de ces romans et sert souvent de métaphore pour illustrer une autre situation. La relation indirecte des personnages avec le génocide, cette distance obligatoire qui s'interpose entre la souffrance des persécutés et eux, ne les empêche cependant pas d'éprouver un fort sentiment de sympathie envers les victimes. Quand ce sentiment ne les aide pas à diriger leurs actions par la suite, il les plonge dans une réflexion sur leur propre impuissance ou culpabilité face aux crimes. Peinte sous un jour familier, la souffrance de l'autre, autrefois ignorée, se pose comme un signal d'alarme en sourdine appelant à la prudence. La façon dont les personnages apprennent l'existence du génocide mime celle dont les Québécois l'ont le plus probablement apprise : par l'intermédiaire d'un tiers, que ce soit le journal, la radio ou une connaissance qui aurait vécu les événements de plus près. La présence de cet autre point de vue, formulé *a posteriori*, entraîne une représentation oblique, partielle, des événements. En définitive, les textes étudiés ne tentent pas de recréer le passé : ils montrent plutôt la relation qu'un témoin indirect peut entretenir avec lui. Il s'agissait sans doute de la façon la plus sûre d'éviter d'offenser la mémoire des disparus et de travestir par la fiction la réalité de la tragédie.

À ces quelques exceptions près, la littérature québécoise de langue française s'est relativement peu souciée du sort des Juifs d'Europe jusque dans les années quatre-vingt. Depuis, l'arrivée sur la scène littéraire de l'écrivaine d'origine juive Régine Robin, le rôle public qu'occupe Naïm Kattan ou encore

la popularité qu'ont connu les romans de la Québécoise d'origine polonaise Alice Parizeau ont cependant annoncé une mise à niveau par rapport à la recrudescence des écrits sur le génocide juif dans les littératures américaine et européenne. Peut-être, dans ces conditions, la Shoah accédera-t-elle, au Québec comme ailleurs, au rang de thème littéraire majeur.

Notes

* Les résultats de recherche exposés dans cet article ont fait l'objet d'un mémoire de maîtrise (*La Shoah dans la littérature québécoise de langue française*, Université McGill, 2004) dont l'élaboration a bénéficié du soutien financier du Groupe de recherche sur Gabrielle Roy et d'une « Bourse d'études supérieures – maîtrise » du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

¹ Parmi les auteurs les plus connus de cette « littérature de l'anéantissement » figurent entre autres Elie Wiesel (*La nuit*, Paris, Éditions de Minuit, 1958), Primo Levi (*Si c'est un homme*, Paris, Pocket, 1994 [1947]), Jorge Semprun (*Le grand voyage*, Paris, Gallimard, « Folio », 1963), Robert Antelme (*L'espèce humaine*, Paris, Gallimard, 1947) et Charlotte Delbo (*Aucun de nous ne reviendra*, Paris, Éditions de Minuit, 1970).

² Gabrielle Roy, *Alexandre Chenevert*, Montréal, Boréal, « Compact », 1995 [1954]. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle AC, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

³ *Ibid.*, *Bonheur d'occasion*, Montréal, Boréal, 1993 [1945].

⁴ *Ibid.*, *La petite poule d'eau*, Montréal, Stanké, « 10/10 », 1980 [1950].

⁵ Mot utilisé par les concentrationnaires pour désigner ceux des leurs qui sont entre la vie et la mort, se déplaçant comme des squelettes vivants, dans une posture qui se rapprocherait de celle d'un musulman en prière. Voir le chapitre intitulé « The *Muselmann* » dans *Remnants of Auschwitz. The Witness and the Archive* de Giorgio Agamben, New York, Zone Books, 1999, pp. 41-86.

⁶ George Steiner, *Language and Silence. Essays on Language, Literature, and the Inhuman*, New York, Atheneum, 1967.

⁷ *Ibid.*, p. 54. Je traduis : « Nous sommes complices d'un crime qui nous laisse indifférents ».

⁸ Eva Taube, *Exiles and Survivors : Images of the Immigrant and the Impact of the Holocaust in the Contemporary Canadian Novel*, thèse de doctorat, Madison, University of Wisconsin, Département d'anglais, 1976, p. 24.

⁹ Gabrielle Roy citée par François Ricard, *Gabrielle Roy : une vie. Biographie*, Montréal, Boréal, 1996, pp. 347-348.

¹⁰ Yves Thériault, *Agaguk. Roman esquimau*, Paris/ Québec, Bernard Grasset/Institut littéraire du Québec, 1958.

¹¹ *Ibid.*, , *Aaron*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1965 [1954].

¹² Réjean Ducharme, *L'avalée des avalés*, Paris, Gallimard, 1966.

¹³ Pierre Nepveu, « Désordre et vacuité : figures de la judéité québécoise-française », *Études françaises*, « Écriture et judéité au Québec », vol. 37, n° 3, 2001, p. 76.

¹⁴ Jean-Paul Dufiet, « Le palimpseste de la Shoah dans *L'avalée des avalés* de Réjean Ducharme », dans *Palinsesti culturali. Gli apporti delle immigrazioni alla letteratura del Canada*, Udine, Forum, 1999, p. 193.

¹⁵ Yves Thériault, *op. cit.*, p. 48.

¹⁶ *Ibid.*, p. 32.

¹⁷ *Id.*

¹⁸ *Ibid.*, p. 69.

¹⁹ Pierre Nepveu, art. cit., p. 79.

²⁰ Yves Thériault, *op. cit.*, p. 33.

²¹ Harry Gulkin, cité par Julie Châteauevert et Francis Dupuis-Déri, *Identités mosaïques. Entretiens sur l'identité culturelle des Québécois juifs*, Montréal, Boréal, 2004, p. 46.

²² Yves Thériault, cité par Pierre Nepveu, art. cit., p. 78.

²³ À propos d'*Aaron*, Thériault note : « Il fut écrit par certains critiques que le roman était un symbole, et qu'il ne s'agissait pas du tout des Juifs de Montréal, mais des Canadiens français du Québec. C'est exaspérant, à la fin, cette manie de déformer les intentions des auteurs. Si je voulais écrire sur la condition des Canadiens français, par quelle aberration mentale irais-je le faire en utilisant des Esquimaux, des Indiens ou des Juifs comme personnages ? », dans *Textes et Documents*, Montréal, Leméac, 1969, p. 61.

²⁴ Gérard Bessette, *L'incubation*, Montréal, Librairie Déom, « Nouvelle prose », 1965.

²⁵ *Ibid.*, *Le libraire. Roman*, Paris/ Montréal, René Julliard/ CLF, 1960.

²⁶ *Ibid.*, *op. cit.*, p. 119.

²⁷ *Ibid.*, p. 112.

²⁸ Jorge Semprun et Elie Wiesel, *Se taire est impossible*, Paris, Mille et une nuits, 1995, p. 17.

²⁹ Régine Robin, dans *La mémoire saturée* (Paris, Stock, 2003, pp. 271-277), jette les bases d'un modèle narratif propre aux récits de la Shoah racontés par des méta-témoins.

³⁰ Gérard Bessette, *op. cit.*, p. 117.

³¹ Claude Jasmin, *Ethel et le terroriste*, Montréal, Librairie Déom, 1974 [1964].

³² Pierre Nepveu, art. cit., p. 83.

³³ Claude Jasmin, *op. cit.*, p. 32.

³⁴ *Ibid.*, p. 116.

³⁵ *Ibid.*, p. 142.

³⁶ Primo Levi, cité par Robert S. C. Gordon dans *Primo Levi's Ordinary Virtues. From Testimony to Ethics*, New York, Oxford University Press, 2001, p. 12. Je traduis : « Nous, les survivants, ne sommes pas les vrais témoins... Nous ne sommes qu'une petite, anormale minorité [...]. Ce sont eux, les "Muselmänner", les naufragés, les témoins à plein titre dont le témoignage aurait été considéré comme généralement vrai ».

³⁷ *Id.*

³⁸ *Ibid.*, p. 129.

³⁹ Les allusions à la Shoah, qui varient en nombre et en importance, se multiplient ensuite dans les années soixante, soit après la pendaison d'Adolf Eichmann dont le procès avait été très médiatisé.